

**ADRESSE POSTALE:** CNEEA c/o C.Marie-Castanet Présidente -8, Blvd des pêches -13008 Marseille  
Tél : 06 30 79 73 55 / Fax : 09 57 17 14 04 / email : [contact@cneea.fr](mailto:contact@cneea.fr)  
Site : <http://blog.cneea.fr/>  
Association loi 1901. Siret 439 740 556 00022. APE 913E, Siège social: 13, escalier des Ulis -91400 Orsay

Depuis les Assises de Rennes en 2006, aucun texte N'EST PARU POUR RECONNAÎTRE NOS MISSIONS ni CHANGER NOS STATUTS.

**NOUS APPELONS DONC A UNE JOURNEE DE MOBILISATION LE 19 MARS ET SOUTENONS LA GREVE GENERALE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** pour les motifs suivants :

Le dossier "statuts des PEA" sera définitivement enterré si nous ne demandons pas la rédaction et la publication de ce décret **AVANT** tout changement de statut de nos établissements. Nous serions obligés de négocier et d'accepter des statuts qui pourraient ne pas nous convenir, voire même être en notre défaveur.

1. Votre école ferme, vos missions de recherche et d'enseignement de niveau supérieur ne sont pas reconnues : vous pourriez être mutés sur des sites qui ne correspondent pas à vos missions actuelles.
2. Votre école se transforme en EPCC : que ferez-vous si on vous « oblige » à demander votre mutation sur un profil de poste rédigé sans vous ... et sans que vous connaissiez le projet global de l'établissement... Direz-vous « je verrai plus tard » ? Après, cela sera trop tard !!!
3. Les écoles d'art sont prétendument des établissements d'enseignement supérieur. Pourquoi leurs enseignants ne sont-ils pas reconnus comme tels ?
4. Les universités sont en grève, elles refusent l'évaluation proposée... Or, qui est en train d'évaluer nos écoles, et comment ? Réponse : les mêmes experts qu'à l'université. Comment pouvons-nous accepter sans rien dire des conditions et conséquences que les universitaires eux-mêmes dénoncent ?
5. Sommes-nous d'accord pour que l'AERES évalue nos écoles ? Devons-nous nous conformer à des modèles qui sont nouveaux pour nous (AERES, livrets étudiants, mémoire de 200 pages etc..) alors que l'Université, après avoir subi la première vague de réforme est déjà dans la rue ? Pouvons-nous croire béatement que POUR NOUS ce sera différent alors que ce sont les mêmes agences d'évaluation qui deviennent les seuls interlocuteurs de nos écoles, que la Révision Générale des Politiques Publiques s'applique partout et que le Ministère de la Culture parle de « rationalisation des écoles »
6. Comment pouvons-nous être aussi naïfs pour croire pouvoir sauver notre situation de façon isolée et penser que ce qui se passe à Cherbourg, Rueil, Grenoble, Avignon etc... ou à l'inverse à Lyon ou Nantes ne nous concerne pas ?
7. Pour que la mutation des écoles d'art puisse se faire harmonieusement et au bénéfice de tous, des étudiants aux municipalités en passant par les techniciens et enseignants, il faut aussi que soient mises en place des instances de négociation et de gouvernance réellement démocratiques dans nos écoles, et que cessent les pratiques autoritaires et archaïques de trop de directeurs, pratiques indignes d'établissements qui prétendent appartenir à l'enseignement supérieur.

**La CNEEA appelle à une mobilisation le 19 mars et demande**

1. **La Publication du décret qui met fin au décrochage statutaire entre enseignants du supérieur dans les nationales, ou à l'université, et enseignants d'écoles d'art territoriales.**

**STOP aux enseignants du supérieur, payés moins que les profs du secondaire, avec des statuts ne reconnaissant ni nos missions de création et de recherche, ni nos qualités spécifiques.**

2. **Le Maintien des écoles menacées de fermeture ou de déménagement intempestif, grâce à une action volontariste du Ministère de la Culture.**
3. **L'Examen réel des différentes solutions juridiques permettant d'avoir l'autonomie demandée au lieu d'enfermer les écoles et les villes dans une course à la mise en place systématique, concurrentielle et anarchique d'EPCC.**  
**STOP à la logique purement administrative et comptable. NON à la rationalisation. OUI à la réflexion collective et au projet.**